

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 7 décembre 2015.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Judes Landry, maire**
Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district no.1
Régis Soucy, conseiller du district no. 2
Simon Landry, conseiller du district no.3
Richard Émond, conseiller du district no. 4
Sébastien Landry, conseiller du district no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller du district no.6

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Keven Gauthier, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 20h00.

RÉS.01.12.15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé en y ajoutant les points suivants :

- 20.a)** Rés. Approbation du Budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Cap-Chat.
- 20.b)** Rés. Autoriser transferts budgétaires 2015.
- 20.c)** Rés. Mandater procureur pour procédures légales - Dossiers d'urbanisme / Budget rég.
- 20.d)** Rés. Autoriser demande de subvention / CLAPE – 700.\$ - Budget rég.
- 20.e)** Rés. Autoriser l'achat de pneus pour niveleuse / Centre de pneus Gaspésien 1986 Inc. – 6 564.\$ + tx – Surplus acc.
- 20.f)** Rés. Autoriser demande de subvention / Association des pompiers volontaires de Cap-Chat – 300.\$ - Budget rég.
- 20.g)** Rés. Autoriser demande d'une rencontre avec Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Monts.

RÉS.02.12.15

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET 9 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du 2 novembre ainsi que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du 9 novembre 2015 soient et sont approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les Élections et référendums dans les municipalités, chaque année, dans les soixante (60) jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du Conseil dépose devant celui-ci une déclaration mise à jour.

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, confirme que toutes les « Déclarations d'intérêts financiers des élus municipaux » ont été déposées à son bureau au cours du mois de novembre 2015.

CORRESPONDANCE

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, procède à la lecture de la correspondance reçue au cours du mois de novembre.

RÉS.03.12.15

APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que les **comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les **chèques #6441 à #6470** ainsi que **#28882 à #28953**, pour un montant total de **318 300.69\$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉ

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 NOVEMBRE 2015

L'État des activités financières de fonctionnement et l'État de la situation financière au 30 novembre 2015 ont préalablement été déposés à chacun des membres du Conseil municipal.

RÉS.04.12.15

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) / MANDAT 2015-2017

CONSIDÉRANT QUE *l'article 146, par.1, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* précise qu'un **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)** doit être composé d'au moins un **membre du Conseil municipal** et du **nombre de membres que celui-ci détermine** dont il est suggéré un nombre se situant entre 5 à 7 participants;

CONSIDÉRANT QUE *l'article 146.4 de ladite loi* prévoit que **la durée du mandat des membres est d'au plus deux ans** et qu'il est renouvelable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que les personnes mentionnées ci-dessous **soient et sont mandatées à siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Cap-Chat**, et ce, pour une période de **deux (2) ans**, à savoir :

- Éric Savard
- René Soucy
- Rodrigue Landry
- Bernard Lemieux
- Louis Létourneau
- Pierre-Yves Lévesque
- Régis Soucy

ADOPTÉ

RÉS.05.12.15

AUTORISER L'ACHAT DE LAMES ET COUTEAUX / ÉQUIPEMENTS SIGMA INC.
– 1 876.08\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE l'achat de lames et couteaux** pour la machinerie servant au déneigement, de **Équipements Sigma Inc.**, pour un montant de l'ordre de **1 876.08\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.06.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE L'INDEXATION DE 2.5% POUR 2016 / PERSONNEL
CADRE, ÉLUS MUNICIPAUX

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement de l'indexation 2016**, soit un **pourcentage de 2,5%**, au **personnel cadre et aux élus municipaux**, effectif à compter du **1^{er} janvier 2016**.

ADOPTÉ

RÉS.07.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURES POUR RÉPARATION DE TROTTOIRS /
BÉTON PROVINCIAL – 3 001.20\$ + TX – SUBVENTION MTQ

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement des factures** (#1505493-#1506515 du 15 et 19-10-2015) de **Béton Provincial** ayant trait à la réparation de trottoirs, au montant de **3 001.20\$ + taxes**; le coût étant approprié à même **la subvention à recevoir du MTQ**.

ADOPTÉ

RÉS.08.12.15

APPROUVER CÉDULE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
/ EXERCICE FINANCIER 2016

CONSIDÉRANT *l'article 319 de la Loi sur les cités et villes* stipulant que le Conseil municipal **doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois**;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, **avant le début de chaque année civile, établir le calendrier de ses séances ordinaires** pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal **peut** cependant **décider** qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier, et ce, en donnant un **avis public**;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat établit le **calendrier de ses séances ordinaires du Conseil**, pour **l'année 2016**, le **premier lundi de chaque mois**, à **20h00**, à **l'exception du mois de septembre**, où la **séance se tiendra mardi, le 6 septembre 2016**, à l'heure indiquée ci-dessus.

ADOPTÉ

RÉS.09.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR PAVAGE DE RUES (RÉPARATION) / LES ENTREPRISES MONT-STERLING INC. – 13 420.\$ + TX - SURPLUS ACC.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#6408 du 12-11-2015) de **Les Entreprises Mont-Sterling Inc.**, au montant de **13 420.\$ + taxes**, relative au pavage de rues (réparation); le coût étant approprié au **surplus accumulé**.

ADOPTÉ

RÉS.10.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR RÉPARATION DE GÉNÉRATRICE AUX PUIITS 1 & 2 / GÉNÉRATRICE DRUMMOND – 1 502.24\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#510506 du 16-11-2015) de **Génératrice Drummond**, au montant de **1 502.24\$ + taxes**, concernant la réparation de la génératrice aux puits 1 & 2 (inverseur brûlé); le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.11.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ ET ACCESSOIRES /INTER CLÔTURES – 3 405.85\$ + TX – SUBVENTION À RECEVOIR DU MTQ

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#017508 du 06-11-2015) de **Inter Clôtures**, au montant de **3 405.85\$ + taxes**, relative à l'achat d'accessoires et de glissières de sécurité; le coût étant approprié à même une **subvention à recevoir du ministère des Transports du Québec (MTQ)**.

ADOPTÉ

RÉS.12.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR RÉPARATION ET ENTRETIEN (OUVERTURE DE L'ARÉNA) / CIMCO RÉFRIGÉRATION – 2 477.40\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#90502920 du 29-10-2015) de **Cimco Réfrigération**, au montant de **2 477.40\$ + taxes**, concernant la réparation et l'entretien des équipements pour l'ouverture de l'aréna; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.13.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR RÉPARATION DU CAMION INTER SS 1984 / LES ENTREPRISES SBJE (TRANSPORT TOURELLE LTÉE) – 1 863.61\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#923 du 16-10-2015) de **Les Entreprises SBJE** (Transport Tourelle Ltée), au montant de **1 863.61\$ + taxes**, pour la réparation du camion Inter SS 1984; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.14.12.15

AUTORISER RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DU SYSTÈME INFORMATIQUE / PG SOLUTIONS – 11 855.\$ + TX – BUDGET RÉG. 2016

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **RENOUVELLE** le **contrat d'entretien annuel du système informatique municipal**, pour l'exercice financier 2016, au montant de **11 855.\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier 2016**.

ADOPTÉ

RÉS.15.12.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE – ENTENTE DE SERVICE INCENDIE / VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS – 9 512.89\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#453 du 24-11-2015) de la **Ville de Sainte-Anne-des-Monts**, au montant de **9 512.89\$**, relative à l'entente intermunicipale concernant le service incendie; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.16.12.15

ABROGER RÉS.16.09.15 RELATIVE À LA VENTE DU CHARGEUR SUR ROUES 1973

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **ABROGE** la **RÉS.16.09.15** adoptée le 8 septembre 2015 relative à la **vente du chargeur sur roues 1973**.

ADOPTÉ

RÉS.17.12.15

APPROBATION DU BUDGET 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CAP-CHAT

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **APPROUVE** le **Budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Cap-Chat** daté du 23 novembre 2015 et transmis à la municipalité le 3 décembre 2015, dont la **participation financière de la ville s'élève à 76 721.\$**; cette somme étant appropriée au **budget régulier 2016**.

ADOPTÉ

RÉS.18.12.15

AUTORISER TRANSFERTS BUDGÉTAIRES / LISTE DU 30 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** les transferts budgétaires suivants, à savoir :

Code de G/L	Item	Augmenter	Diminuer
02 11000 310	Déplacements maire et échevins		3 100.00
02 14000 112	Rémunération – Élections		10 000.00
02 14000 212	Cotisation employeur – Élections		1 040.00
02 14000 329	Congrès-Cours	2 400.00	
02 14000 330	Formation – Élections		500.00
02 14000 349	Avis-Élections		2 000.00
02 14000 522	Entretien salle – Élections		700.00
02 14000 670	Fournitures – Élections		2 000.00
02 14000 675	Bulletins de vote		2 000.00
02 19000 412	Services professionnels	4 000.00	
02 19005 522	Entretien et réparations	650.00	
02 22000 411	Services professionnels	7 730.00	
02 32000 513	Location mat. & véh. – Voirie	7 053.00	
02 41500 513	Location machinerie – Égoûts	22 225.00	
02 62000 419	Promotion & Développement		13 000.00
02 70130 411	Services professionnels		5 000.00
02 91610 830	Frais de banque		2 500.00
02 33001 433	Déneigement Capucins		2 218.00
	Total	44 058.00	44 058.00

ADOPTÉ

RÉS.19.12.15

MANDATER PROCUREUR POUR PROCÉDURES LÉGALES – DOSSIERS URBANISME / BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **MANDATE** le procureur, **Me Denis Tremblay**, à prendre les procédures légales dans le but de régulariser les dossiers suivants du Service d'urbanisme de la municipalité, à savoir :

- Matricule : 5536-82-9155
- Matricule : 5234-96-9860
- Matricules : 6641-40-5586 et 6841-33-2568

Il est, de plus, résolu que les coûts inhérents à ce mandat sont appropriés au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.20.12.15

AUTORISER VERSEMENT D'UNE SUBVENTION / CLAPE – 700.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le versement **d'une somme de 700.\$**, à l'organisme le **CLAPE de Cap-Chat**, afin de répondre à une demande de partenariat dans le cadre des activités « Plaisirs d'Hiver 2016 » sur les sentiers de l'Estuaire; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.21.12.15

AUTORISER ACHAT DE PNEUS POUR LA NIVELEUSE / CENTRE DE PNEUS GASPÉSIEN 1986 INC. – 6 564.\$ + TX – SURPLUS ACC.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'achat de quatre pneus (1400R24 – Michelin X-SnowPlus) servant à la niveleuse, du **Centre de pneus Gaspésien 1986 Inc.**, pour un montant de l'ordre de **6 564.\$ + tx**; le coût étant approprié au **surplus accumulé**.

ADOPTÉ

RÉS.22.12.15

AUTORISER DEMANDE DE SUBVENTION / ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CAP-CHAT – 300.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **VERSE** une **contribution financière**, au **montant de 300.\$**, à l'**Association des pompiers volontaires de Cap-Chat**; cette somme étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.23.12.15

DEMANDE POUR RENCONTRE AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **DEMANDE**, aux membres du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, une rencontre dans le but d'échanger sur le dossier de la surtaxe appliquée aux activités sportives pour les non-résidents.

ADOPTÉ

Le maire, M. Judes Landry, informe l'assistance que la séance extraordinaire pour l'adoption du Budget 2016 se tiendra mercredi, le 16 décembre 2015, à 20h00, à la salle du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, informe l'assistance de l'avancement du dossier relatif au Projet d'assainissement des eaux.

Il est 20h52 et il est proposé par **RÉGIS SOUCY** que l'assemblée soit et est levée.

**JUDES LANDRY
MAIRE**

**KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER**